

Les gorges de la Truyère pourraient être bientôt classées. En effet, [CLAUDE CHAZELLE](#) / **T** : 04.73.35.55.85, paysagiste de Clermont-Ferrand, a lancé une étude visant l'aménagement de la vallée de la Truyère à la demande de [SAINT FLOUR COMMUNAUTE](#) / **T** : 04.71.60.56.80. Le but est de sublimer le lieu en vue d'un classement et, donc, d'une subvention. Le classement est décidé par le [MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE](#) / **T** : 01.42.19.20.21. L'architecte s'est donné 6 mois pour rendre ses recommandations, suivront ensuite concertation, réunions publiques pour un objectif fixé pour 2020. L'Etat a accordé 30.000 € pour cette phase de réflexion.